

## **REAMENAGEMENT DES LOCAUX D'UN INTERNAT SITUE AVENUE CHARNAY A CHARLIEU (42)**

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE POUR MARCHES DE TRAVAUX  
FAISANT REGLEMENT DE CONSULTATION

### **01. Identification de la collectivité/maître d'ouvrage et pouvoir adjudicateur qui passe le marché :**

VILLE DE CHARLIEU 12 RUE JEAN MOREL 42190 CHARLIEU  
TEL : 04 77 69 33 89

### **02. OBJET DU MARCHÉ**

REAMENAGEMENT DES LOCAUX D'UN INTERNAT SITUE AVENUE CHARNAY A CHARLIEU (42)  
LOT 3 bis « Façades ITE » suite à résiliation du marché de travaux initial

### **03. PROCEDURE DE PASSATION DES MARCHES**

Marché à procédure adaptée selon article 28 du C.M.P.

### **04. CONSISTANCE DES LOTS**

La ville de CHARLIEU a engagé des travaux pour le réaménagement des niveaux 1 et 2 des locaux de l'internat du lycée Jérémie DE LA RUE, la création d'un ascenseur en façade et le remplacement de toutes les menuiseries extérieures du RDC ainsi que la réalisation de l'isolation thermique par l'extérieur de l'ensemble du bâtiment.

Suite à la résiliation aux torts, frais et risques du titulaire du marché de travaux conclu avec l'entreprise titulaire du lot n°3 – Façades I.T.E., le Maître d'ouvrage lance une nouvelle consultation pour ce lot.

Lot **3 BIS** FACADE ITE 7131

Refus des variantes.

### **05. PLANNING**

Début de travaux prévisible mars 2012, délai global 10 semaines.

### **06. JUSTIFICATIONS A PRODUIRE**

Le candidat devra remettre un dossier complet comprenant les pièces mentionnées ci-dessous :

- DC1 (lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr> rubrique formulaires, marchés publics, formulaires nationaux non obligatoires)
- DC2 (déclaration du candidat individuel à fournir par chaque membre du groupement, formulaire disponible selon la même procédure que le DC1)
- Une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner

- Une déclaration concernant le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L.5212-1 à L.5212-4 du code du travail
- Une copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Une copie des attestations en cours de validité concernant la responsabilité civile et la responsabilité décennale du candidat
- Une déclaration concernant le chiffre d'affaire global et le chiffre d'affaire concernant les travaux objet du marché, réalisé au cours de chacune des 3 dernières années.
- Une déclaration indiquant les effectifs moyens du candidat au cours de ces 3 dernières années

Au stade de l'attribution du marché, le candidat devra fournir dans tous les cas (sous peine de voir son offre rejetée et la proclamation par le pouvoir adjudicateur de l'élimination du candidat, le pouvoir adjudicateur s'adressera au candidat classé immédiatement après) et dans un délai de 3 jours :

- les pièces prévues aux articles D.8222-5 ou D.8222-7 et D.8222-8 du code du travail
- les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales.

Documents obligatoires à joindre au titre de l'offre:

- 1) notice de présentation de l'entreprise et ses moyens humains et matériels,
- 2) liste de références de moins de 5 ans d'importance équivalente,
- 3) certificats de classification et qualifications ou notoriétés professionnelles,
- 4) acte d'engagement et son annexe,
- 5) CCTP-DPGF,
- 6) planning,
- 7) CCAP.

## **07. CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES**

Offre économiquement la plus avantageuse art. 53 du CMP selon critères ci-après :

- 1) prix des prestations : coef. pondération 50 %
- 2) valeur technique : coef. pondération 50 %, selon critères énoncés dans l'annexe 01 à l'acte d'engagement, document contractuel et obligatoire à remettre sous peine de non-conformité de l'offre

## **08. VALIDITE DES OFFRES & VARIATION DES PRIX**

Offres valables 120 jours à compter de la date limite de remise des offres  
 Prix actualisables et révisables selon index BT (voir CCAP).

## **09. MODALITES DE REMISE DES OFFRES**

Les entreprises remettront leur enveloppe, par pli recommandé ou contre récépissé à la Mairie.

Offres à remettre pour le : **28 FEVRIER 2012 A MIDI**  
 à l'adresse suivante :

Monsieur Le Maire  
 Ville de CHARLIEU 12 rue Jean Morel 42190 CHARLIEU

avec la mention :  
 « Consultation pour le réaménagement des locaux d'un internat  
 situé au lycée Jérémie DE LA RUE à CHARLIEU

LOT N° 03 BIS : FACADES I.T.E.  
NE PAS OUVRIR»

**10 .OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION**

Dossier téléchargeable au lien suivant :  
<http://www.loire.fr/e-marchespublics>

**11 . RENSEIGNEMENTS**

*Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :*  
ATELIER D'ARCHITECTURE P2A  
9 rue de la Télématic 42000 SAINT-ETIENNE, tél : 04 77 74 29 76  
Correspondant : Norbert PEYRET

*Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :*  
MAIRIE DE CHARLIEU, tél : 04 77 69 33 89  
Correspondant : Madame LUCCHITTA-MERLE – D.G.S.

**12 . DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION : 14 février 2012**